



Biens et services écologiques
et
Alternative Land Use Services

Caucus Plein Air
Ottawa
Le 20 novembre 2006





THE CANADIAN
FEDERATION
OF AGRICULTURE

LA FÉDÉRATION
CANADIENNE
DE L'AGRICULTURE

Biens et services écologiques

Le bon fonctionnement de l'écosystème est la base de la civilisation humaine. Les écosystèmes procurent des avantages comme l'eau douce, l'air pur, la production d'aliments et les matières premières ainsi que la lutte contre l'érosion, la régulation du climat, la prévention des maladies et les occasions de loisirs. Ces avantages sont appelés « biens et services écologiques » (BSE). Si la valeur de certains de ces BSE se calcule aisément, bon nombre d'entre eux ne figurent sur aucun bilan même s'ils sont essentiels à la survie des économies modernes.

La capacité de continuer à fournir ces biens et services dépendra de la perception qu'a notre société de leur valeur actuelle de ces éléments essentiels. Malheureusement, notre société a souvent tendance à n'apprécier un BSE à sa juste valeur qu'après l'avoir perdu.

Questions non commerciales et Organisation mondiale du commerce

La fonction qui consiste à fournir des BSE est qualifiée de « considération autre que d'ordre commercial » par l'Organisation mondiale du commerce et se classe donc dans la Catégorie verte. Les politiques de la Catégorie verte doivent satisfaire à l'exigence fondamentale suivante : « les mesures doivent avoir des effets de distorsion des échanges nuls ou, au plus, minimales ». Les considérations autres que d'ordre commercial comme la sécurité alimentaire, l'environnement, le développement rural et la lutte contre la pauvreté sont des biens publics qui peuvent justifier une intervention gouvernementale mais ne sont pas liés à la production.

Valoriser les BSE, soutenir les agriculteurs

Aujourd'hui, le concept des BSE gagne du terrain, car de plus en plus on reconnaît qu'ils sont indispensables à notre développement économique et au bien-être de notre société. En valorisant les BSE, les Canadiens mettent en valeur leur capital naturel et, surtout, leur avenir. En tant que concept stratégique, les BSE sont un moyen de concilier les exigences environnementales des Canadiens et les exigences des politiques qui favorisent la viabilité sociale et économique de l'agriculture et la durabilité des collectivités rurales. Au moyen de programmes de versements et de mécanismes de marché



THE CANADIAN
FEDERATION
OF AGRICULTURE

LA FÉDÉRATION
CANADIENNE
DE L'AGRICULTURE

pour les BSE, les producteurs agricoles sont récompensés pour les services écologiques qu'ils fournissent au public en général, sous forme d'avantages environnementaux procurés par des ressources publiques situées sur des terres privées.

Alternative Land Use Services

Alternative Land Use Services (ALUS) est un programme d'exécution qui, au moyen d'incitatifs, encourage la fourniture de BSE. Ce véhicule sans effet de distorsion sur le commerce peut encourager les propriétaires de terres à prendre soin des ressources et peut intégrer les exigences environnementales des Canadiens dans l'agriculture canadienne conventionnelle. ALUS verse des paiements pour le maintien d'atouts naturels existants, surtout là où les terres se prêteraient à d'autres utilisations rentables, notamment l'agriculture. ALUS fournit aussi des incitatifs pour l'amélioration du paysage. De plus, ALUS investit dans la capacité des citoyens et des collectivités rurales d'appuyer la conservation à l'échelon local en permettant aux collectivités de prendre des décisions souples qui respectent les priorités agricoles et environnementales locales. Les agriculteurs et les exploitants de ranchs étant les mieux placés pour fournir des biens et des services environnementaux sur leurs terres, ALUS leur permet de diriger le plan d'action environnemental et de trouver des solutions pratiques en collaboration avec leurs collectivités, les organismes agricoles, les gouvernements, les organismes non gouvernementaux et la population canadienne.